

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03299

Numéro SIREN : 793 796 186

Nom ou dénomination : 2ML

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2018 sous le numéro de dépôt B2018/011338

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/011338**
n°de gestion : **2013B03299**
n°SIREN : **793 796 186 RCS Lyon**

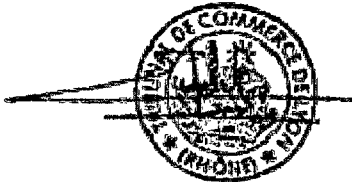
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 09/05/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2ML - Société par actions simplifiée
44 quai Charles de Gaulle Bâtiment 2 69006 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5030308

Liasse Fiscale

Novembre obligez le code 53 A
du code général des impôts

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise		2ML		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		44 QUAI CHARLES DE GAULLE BATIMENT 2 69006 LYON		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *		7 9 3 7 9 6 1 8 6 0 0 0 1 3		Néant ☐ *			
				Exercice N plus 1		3 1 1 1 2 0 1 6	
		Baut		Amortissements, provisions		Nat	
		1		2		3	
Capital souscrit non appelé		AA					
Frais d'établissement *		AB		98 789		AC 68 896 29 893	
Frais de développement *		AX				CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AF				AG	
Fonds commercial (1)		AI		475 000		475 000	
Autres immobilisations incorporelles		AJ				AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL				AM	
Terrains		AN				AO	
Constructions		AP				AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		140 059		AS 103 862 36 197	
Autres immobilisations corporelles		AT		330 179		AU 122 371 208 108	
Immobilisations en cours		AV				AW	
Avances et acomptes		AX				AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS				CT	
Autres participations		CU				CV	
Créances rattachées à des participations		BB				BC	
Autres titres immobilisés		BD		15		BE 15	
Prêts		BF				BG	
Autres immobilisations financières *		BH		31 276		BI 31 276	
TOTAL (II)		BJ		1 075 318		BK 294 829 780 489	
Matières premières, approvisionnements		BL		24 710		BM 24 710	
En cours de production de biens		BN				BO	
En cours de production de services		BP				BQ	
Produits intermédiaires et fins		BR				BS	
Marchandises		BT				BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		3 558		BW 3 558	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		34 603		BY 34 603	
Autres créances (3)		BZ		54 528		CA 54 528	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB				CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD				CE	
Disponibilités		CF		112 009		CG 112 009	
Charges constatées d'avance (3)*		CH		3 992		CI 3 992	
TOTAL (III)		CJ		233 400		CK 233 400	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer		CW					
Primes de remboursement des obligations		CM					
Écarts de conversion actif *		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1 308 718		IA 294 829 1 013 889	
Remises (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	
						(3) Part à plus d'un an. CR 9 383	
Clause de réserve de propriété *		Stocks				Créances	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2017

Désignation de l'entreprise		2ML		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 38 000 ,			DA	38 000	
	Primes d'émission de fusion d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ			DG		
	Report à nouveau			DH	(379 672)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(62 146)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	(403 817)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	764 107	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI			DV	246 634	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	236 047	
	Dettes fiscales et sociales			DY	170 851	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	67	
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 417 706		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 013 889		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			EB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	258 347	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	37 749	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2ML		Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD	1 146 897	FE		FF	
	biens *						
	services *	FG	29 142	FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 176 039	FK		FL	
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock, matières premières et approvisionnements *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations					GA
		dotations aux amortissements *					GB
		dotations aux provisions					GC
		Sur actif circulant					GD
		dotations aux provisions *					GE
	Pour risques et charges						GF
	Autres charges (12)						GG
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GH	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)						GI	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GJ	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GK	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GL	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GM	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GN	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GO	
	Différences positives de change					GP	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GQ	
Total des produits financiers (V)						GR	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GS	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GT	
	Différences négatives de change					GU	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GV	
Total des charges financières (VI)						GW	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - I + III - IV + V - VI)							

(RETOUR à voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaires obligatoires (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		2ML		Nemt ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	4 700		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	4 700		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	185		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	4 656		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 842		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(142)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(1 200)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 203 349		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 265 495		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(62 146)		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
			Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	6 776	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)			HX		
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	2 120	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	17 833	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le remplir en annexe) :			Exercice N		
	PENALITES ET AMENDES			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
CESION IMMO COPR			4 657	4 700			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

FRAIS DE CONSTITUTIONS	5 ANS
MATERIEL PROFESSIONNEL	DE 2 A 5 ANS
AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	DE 2 A 10 ANS
MATERIEL DE TRANSPORT	4 ANS
MATERIEL DE BUREAU	DE 3 A 5 ANS
MOBILIER	DE 3 A 5 ANS

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE 2016 sur les états financiers, sont les suivants :

- une diminution des charges de personnel pour 15 769 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE 2015 ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement pour 14 526 Euros, soit 100% du CICE 2015

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

En date du 23/10/2014, le Tribunal de Commerce de Lyon a placé la société SAS 2ML en procédure de sauvegarde.

Le Tribunal de Commerce de Lyon a approuvé le Plan de Sauvegarde lors de son jugement du 13/10/2015.

Maître Robert Louis Meynet est nommé Commissaire à l'exécution du plan à partir de cette date.

Le plan de Sauvegarde entériné par le Tribunal de Commerce de Lyon prévoit un apurement du passif en dix annuités progressives et sans intérêts selon l'échéancier suivants:

- échéances de 8% du passif sur les 3 premiers exercices (2016 à 2018),
- échéances de 10% du passif sur les 3 exercices suivants (2019 à 2021),
- échéances de 11% du passif sur les 2 exercices suivants (2022 et 2023),
- échéances de 12% du passif sur les 2 derniers exercices (2024 et 2025).

La première échéance du passif a été réglée sur cet exercice pour un montant de 21 876 € en date du 5 Octobre 2016.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	98 789		
Autres immobilisations incorporelles	475 000		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	131 037		9 022
Autres installations, agencements, aménagements	260 489		13 941
Matériel de transport	5 000		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	36 362		19 387
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	432 889		42 350
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	15		
Prêts et autres immobilisations financières	31 276		
TOTAL	31 291		
TOTAL GENERAL	1 037 968		42 350

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			98 789	
Autres immobilisations incorporelles			475 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			140 059	
Autres installations, agencements, aménagements			274 430	
Matériel de transport		5 000		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			55 749	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		5 000	470 238	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			15	
Prêts et autres immobilisations financières			31 276	
TOTAL			31 291	
TOTAL GENERAL		5 000	1 075 318	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	49 139	19 758		68 896
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	69 543	34 318		103 862
Installations générales, agencements divers	63 960	31 407		95 366
Matériel de transport	49	295	344	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 259	11 445		26 705
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	148 811	77 465	344	225 933
TOTAL GENERAL	197 949	97 223	344	294 829

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	19 758				
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 318				
Installations générales, agencements divers	31 407				
Matériel de transport	295				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	11 445				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	77 465				
TOTAL GENERAL	97 223				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	31 276		31 276
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	34 603	34 603	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	180	180	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	17 229	17 229	
- T.V.A	22 506	13 123	9 383
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	14 613	14 613	
Charges constatées d'avance	3 992	3 992	
TOTAL GENERAL	124 399	83 740	40 659
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	37 749	49	16 756	20 944
- plus d'un an	726 359	70 449	319 424	336 486
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	236 047	104 262	43 412	88 373
Personnel et comptes rattachés	35 876	35 876		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	102 580	27 589	33 329	41 662
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	8 138	8 138		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	24 257	9 083	6 744	8 430
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	246 634	2 834		243 800
Autres dettes	67	67		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 417 706	258 347	419 665	739 695
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 812			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution	29 893	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL	29 893	20,00

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
FONDS COMEMRCIAL " LE COTE ROTIE "	475 000			475 000

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	34 603
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	34 603

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	462
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 893
Dettes fiscales et sociales	39 180
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	85 536

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 992	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 992	

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 800	10,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 800	10,00

Commentaires :

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	1 146 897
Prestations de services	29 142
TOTAL	1 176 039

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 176 039
Etranger	
TOTAL	1 176 039

2ML
Société par actions simplifiée au capital de 38 000 euros
Siège social : 44 quai Charles de Gaulle 69006 LYON
793 796 186 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 AVRIL 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à - 62 145,66 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice -62 145,66 euros

En totalité au compte "report à nouveau", soit -62 145,66 euros

Compte tenu de cette affectation, le compte « report à nouveau » s'élève à -441 817,27 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 avril 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Laurent TRABALZINI

